



**RAPPORT**  
**D'ACTIVITES 2016**  
Fédération nationale d'éducation  
et de promotion de la santé



# SOMMAIRE

<b>LA FNES ET SON RESEAU</b>	<b>5</b>
<b>SECTION 1 : VIE ASSOCIATIVE</b>	<b>7</b>
Bureau	7
Conseil d'administration et Assemblée générale	7
Equipe de la Fnes	8
Cabinet comptable	8
Commissaire aux comptes	8
Commission nationale paritaire de suivi du statut national des salariés (CNPS)	9
Issue de la procédure judiciaire avec l'Institut de Ressources en Psychologie du Sport	9
Locaux de la Fnes	9
<b>SECTION 2 : LE RESEAU ET LES PARTENARIATS DE LA FNES</b>	<b>10</b>
Les structures adhérentes de la Fnes	10
Un réseau implanté sur tout le territoire	10
Les activités des Ireps	10
Liste des Ireps au 31 décembre 2016	11
Rapprochement des régions	11
Dynamique spécifique des DOM	12
Les partenariats de la Fnes	12
Les principaux partenaires institutionnels	12
Convention et travaux avec Santé publique France	12
Convention avec la direction de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)	15
Convention avec l'Ecole des hautes études en santé publiques (EHESP)	15
Convention avec la Commission santé de la Conférence des Présidents d'Université	16
Les principaux partenaires associatifs	17
La coalition de promotion de la santé	17
Autres partenariats	17
Réunica/AGzR La Mondiale	17
Fondation CNP	17
IRP Auto	18
<b>SECTION 3 : L'ANIMATION DU RESEAU DE LA FNES</b>	<b>19</b>
Réunions des directrices et directeurs d'Ireps	19
Groupes de travail	19
Formation interne	21
Formation à la recherche en promotion de la santé	21
Cycle de formations « ISA » : Interactions entre la Science et l'Action	21
<b>SECTION 4 : PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS</b>	<b>22</b>
30ème anniversaire de la Charte d'Ottawa	22
Site internet et plaquette de présentation de la Fnes	22
Publications au nom de la Fnes	22
Revue à comité de lecture	22
Revue de transfert	22
Communications au nom de la Fnes	23
Communications à caractère scientifique	23
Communications de transfert	23
Outil pédagogique	23



# LA FNES ET SON RESEAU

La Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes) est le principal réseau spécialiste de l'éducation et de la promotion de la santé en France. Elle est dotée d'un solide maillage territorial grâce à ses structures adhérentes réparties sur l'ensemble du territoire national (métropole et outre-mer). Nommées le plus souvent « Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé » (Ireps) suivi du nom de la région, ces structures peuvent avoir des appellations différentes selon les territoires mais répondent aux critères d'adhésion définis dans les Statuts de la Fnes<sup>1</sup>.

La Fnes est membre du réseau national de santé publique coordonné par Santé publique France. Elle entretient également des liens avec le Ministère des Solidarités et de la Santé (notamment la Direction générale de la santé) mais aussi avec plusieurs institutions investies dans le champ de l'éducation et de la promotion de la santé, telles que la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ou encore des sociétés savantes telles que la Société française de santé publique (SFSP). La Fnes s'engage activement dans l'amélioration continue de la qualité de ses pratiques et de celles de ses adhérents.

La Fnes, Association Loi 1901, a été créée en 2002 afin d'assurer les fonctions de tête de réseau des Comités régionaux et départementaux d'éducation pour la santé (Cres et Codes) suite à la transformation du Comité français d'éducation pour la santé (CFES), Association Loi 1901, en Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes), Etablissement public administratif. Les premières Ireps ont été créées en 2008 par fusion ou fédération des Cres et des Codes. En miroir de l'organisation des Agences régionales de santé (ARS) mises en place en 2010, chaque Ireps comporte en principe un siège régional et des antennes départementales.

L'histoire de la Fnes et son évolution depuis une décennie s'inscrivent dans un paysage d'organisation de la santé en profonde mutation. Au cours de ces années, elle s'est adaptée au contexte de régionalisation des politiques de santé. La loi du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique et la loi « Hôpital, patients, santé et territoires » (HPST) du 21 juillet 2009, donnant naissance aux Agences régionales de santé (ARS), sont des législations majeures dont l'impact a été important dans l'histoire de la Fnes et de son réseau. La loi dite « de modernisation de notre système de santé » promulguée le 26 janvier 2016 consacre la promotion de la santé comme une stratégie essentielle de la santé publique, sans que cela se traduise pour le moment par des mesures significatives de soutien aux acteurs, notamment associatifs, œuvrant dans ce champ.

---

<sup>1</sup> « Est considérée comme Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé, et adhérente de la Fédération, une organisation par région - quelle que soit sa forme - qui :

- a un champ d'action régional,
- partage les valeurs des Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé et de leur fédération,
- adhère au projet fédératif de la Fnes annexé aux présents statuts,
- assure les missions d'une Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé en région comme définies dans le projet fédératif,
- revendique le rôle d'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé dans ses statuts et son discours,
- contribue au financement de la Fédération par le paiement d'une cotisation annuellement votée en assemblée générale,
- et dont l'adhésion est approuvée par le conseil d'administration de la Fédération. »



# SECTION 1 : VIE ASSOCIATIVE

## ❖ Bureau

Six réunions de Bureau se sont tenues en 2016 :

- ✓ 22 février
- ✓ 12 mai
- ✓ 17 juin
- ✓ 22 août
- ✓ 27 octobre
- ✓ 22 novembre

## Composition du Bureau

Président : François Baudier

Vice-président : Philippe Lorenzo (jusqu'au 2 décembre 2016)

Secrétaire général : Jean-Michel Leray

Trésorier : Cédric Pèdre puis Marie Persiani (à partir du 6 juillet 2016)

## ❖ Conseil d'administration et Assemblée générale

Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises en 2016 :

- ✓ 14 mars
- ✓ 6 juillet
- ✓ 21 septembre
- ✓ 2 décembre

## Composition du CA (mandat 2014-2017)

Prénom Nom	Structure
François BAUDIER	Ireps Franche-Comté
Marion BOUCHER	Ireps Haute-Normandie
Mohamed BOUSSOUAR	Ireps Rhône-Alpes
Christian DELCOURTE	Ireps Poitou-Charentes
Jean-Michel DELSART	Ireps Champagne-Ardenne
Gérard GUINGOUAIN	Ireps Bretagne
Jean-Louis LEPEE	Ireps Basse-Normandie
Jean-Michel LERAY	Ireps Pays de la Loire
Philippe LORENZO	Ireps Picardie
Martine MOLLOT-DEREL	Ireps Bourgogne
Cédric PEDRE	Ireps Réunion
Marie PERSIANI	Ireps Lorraine
Nicole SCHAUDER	Ireps Alsace
Virginie TINTINGER	Coreps Nord - Pas-de-Calais

L'Assemblée générale annuelle de l'association s'est tenue le 21 septembre.

## ❖ Equipe de la Fnes

**Christine Ferron : Déléguée générale (à partir de mai 2016)**

**Séverine Lafitte : Coordinatrice des projets**

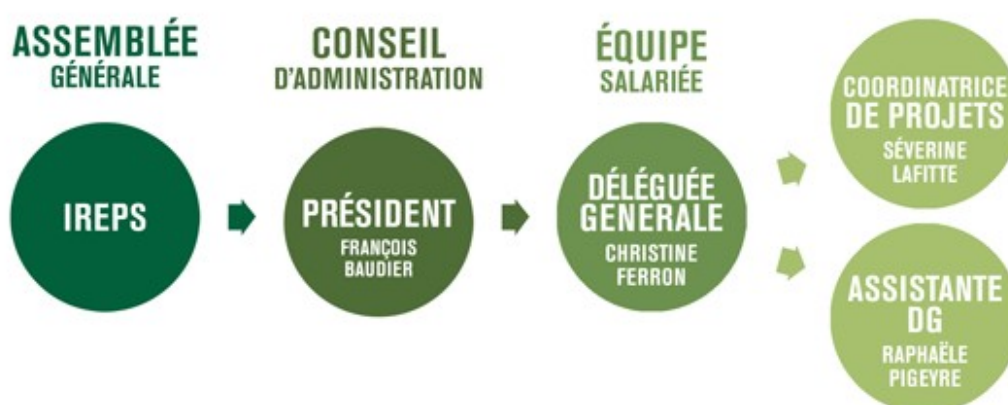
**Raphaële Pigeyre : Assistante de direction**

**Laurence Warin : Chargée de mission (de janvier à octobre 2016)**

Jusqu'à l'arrivée de la nouvelle Déléguée générale en mai 2016, Séverine Lafitte a assuré l'intérim de ce poste. De même, le Président a dû assumer une partie des missions de l'équipe salariée jusqu'à la recomposition de celle-ci.

Séverine Lafitte a bénéficié d'un congé maternité de mi-avril à mi-août 2016. Ce congé n'a pas donné lieu à remplacement.

Christine Ferron, Directrice de l'Ireps de Bretagne et porte-parole de la Fnes, est devenue la Déléguée générale de la Fnes le 17 mai 2016.



## ❖ Cabinet comptable

La Fnes travaille depuis 2014 avec le cabinet Amperex. Une nouvelle procédure comptable a été mise en place en 2016. Deux salariées de l'équipe nationale ont été formées à l'utilisation du logiciel « Cegid » (EWS) qui permet une saisie directe des factures et relevés bancaires au niveau du siège de la Fnes. Ce logiciel permet également de disposer d'une comptabilité à jour en temps réel (bilan provisoire, grand livre général, comptabilité analytique...).

## ❖ Commissaire aux comptes

Le commissaire aux comptes mandaté par l'association est Monsieur Philippe Claye. Son mandat a été renouvelé pour 6 ans par l'Assemblée générale de la Fnes le 14 septembre 2015.



## ❖ Commission nationale paritaire de suivi du statut national des salariés (CNPS)

Entre 2007 et 2011, la Fnes a entrepris un travail d'identification et de définition des métiers, d'harmonisation de leur désignation, et d'établissement d'une grille des classifications et des salaires. Ce travail s'est traduit par l'élaboration du « Statut national des salariés des Ireps et des structures employeurs de la Fnes ».

La Commission nationale paritaire de suivi de ce statut (article 21) examine régulièrement le bilan d'application du statut, analyse les observations des employeurs et salariés, et étudie les éventuelles évolutions du statut à soumettre au Conseil d'administration de la Fnes.

Cette commission s'est réunie 4 fois en 2016. Ont participé à ses travaux :

Prénom Nom	Structure
Jean-Michel DELSART	Ireps Champagne-Ardenne
Jean-Claude FOUTRIER	Ireps Île-de-France
Marina GRONDIN	Ireps Pays de la Loire
Sandrine HANNECART	Ireps Aquitaine
Jean-Louis LEPEE	Ireps Basse-Normandie
Martine MOLLOT-DEREL	Ireps Bourgogne
Catherine PERIN	Ireps Picardie

## ❖ Issue de la procédure judiciaire avec l'Institut de Ressources en Psychologie du Sport

L'Institut de Ressources en Psychologie du Sport avait intenté un procès à la Fnes pour usurpation du sigle « IREPS ». Suite au premier jugement favorable rendu en 2015 en faveur de la Fnes, l'Institut de Ressources en Psychologie du Sport a fait appel de la décision du tribunal. Le dossier a été renvoyé devant la Cour d'appel de Paris. En 2016, cette dernière a confirmé en tous points le jugement favorable que la Fnes avait obtenu en première instance et débouté l'Institut de Ressources en Psychologie du Sport de toutes ses demandes. La partie adverse a été condamnée au paiement à la Fnes d'une indemnité complémentaire de 3 000 € sur le fondement de l'article 700 du Code de Procédure civile.

## ❖ Locaux de la Fnes

Le siège de la Fnes était hébergé dans les locaux de l'Inpes depuis sa création en 2002. En 2016, l'équipe salariée et les administrateurs de la Fnes ont été informés que cet hébergement prendrait fin au plus tard au début de l'année 2017. En conséquence, une énergie et un temps considérables ont dû être consacrés à la recherche de nouveaux locaux tout au long de l'année 2016.

Cette recherche n'a trouvé son achèvement qu'au tout début de l'année 2017, par la préparation d'une convention de sous-location avec l'Ecole des hautes études en santé publique et un emménagement dans de nouveaux locaux le 10 février 2017.

# SECTION 2 : LE RESEAU ET LES PARTENARIATS DE LA FNES

## ❖ Les structures adhérentes de la Fnes<sup>2</sup>

### Un réseau implanté sur tout le territoire national

Les Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) sont des associations Loi 1901 essentiellement financées par des fonds publics de l'Etat ou des collectivités territoriales. Le réseau des Ireps propose une expertise et un appui pour le développement régional de la politique de promotion de la santé ou de prévention. Il soutient et développe des initiatives locales permettant de répondre aux besoins de santé des citoyens. Interface entre les politiques, les acteurs de terrain professionnels ou bénévoles, et les populations, le réseau des Ireps vise à lutter contre les inégalités de santé et à favoriser le bien-être pour tous.

Les Ireps sont reconnues pour le niveau élevé et la variété des compétences professionnelles de leurs équipes. Elles sont également consultées pour leurs connaissances des besoins de santé et des dispositifs existants et pour leur présence sur le terrain. La reconnaissance des Ireps s'illustre aussi par leur participation aux instances de démocratie en santé (Conférences régionales de la santé et de l'autonomie - CRSA, Commissions spécialisées prévention, Conseils territoriaux de santé - CTS), mais aussi à de nombreux dispositifs institutionnels : Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP), Education nationale, Politique de la ville, comités d'évaluation des Projets régionaux de santé (PRS)...

### Les activités des Ireps

Le réseau des Ireps a connu ces dernières années une importante évolution centrée sur le développement considérable de ses activités d'accompagnement des professionnels, qu'ils soient décideurs ou opérateurs. Les Ireps exercent ainsi plusieurs missions : la formation, le conseil méthodologique, l'évaluation, la documentation et l'élaboration d'outils d'intervention, la communication, le transfert de connaissances issues de la recherche, l'appui à la programmation des politiques de santé publique et la coordination de projets ou de dispositifs. Ces activités s'exercent au sein de différents milieux de vie : écoles, entreprises, prisons, établissements de soins, maisons de retraite, etc. et à différents niveaux territoriaux, du quartier à la région. Les thématiques abordées sont diverses : alimentation et activité physique, consommations à risque et addictions, vie affective et sexuelle, etc. Cependant, les Ireps privilégient l'approche populationnelle de la santé et veillent à adapter leurs interventions aux caractéristiques des populations auxquelles elles s'adressent : petite enfance, adolescence, personnes âgées ou en situation de handicap, etc.

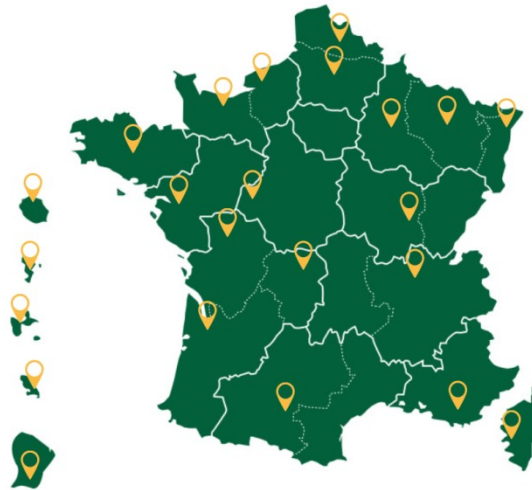
Les actions des Ireps s'adressent à de nombreux acteurs des secteurs sanitaire, médico-social, social, éducatif et de la formation (personnels hospitaliers, médecins du travail, travailleurs sociaux, enseignants, référents santé, formateurs...), mais aussi à des responsables de politiques de santé, des élus, des représentants des usagers, des étudiants, des bénévoles... L'ensemble des missions des Ireps vise à accompagner ces professionnels et ces publics à des fins d'émancipation et de renforcement de leur capacité d'agir. Cette démarche s'appuie sur leurs ressources et sur le partage des compétences afin de mobiliser et impliquer le plus grand nombre.

---

<sup>2</sup> appelées « Ireps » par commodité dans la suite du document

## Liste des Ireps au 31 décembre 2016

Ireps Alsace  
Ireps Aquitaine  
Ireps Auvergne - Rhône-Alpes  
Ireps Basse-Normandie  
Ireps Bourgogne  
Ireps Bretagne  
Ireps Centre (Fraps-Fédération régionale des acteurs en promotion de la santé)  
Ireps Champagne-Ardenne  
Ireps Corse  
Ireps Franche-Comté  
Ireps Guadeloupe  
Ireps Guyane (GPS-Guyane PromoSanté)  
Ireps Haute-Normandie  
Ireps Limousin  
Ireps Lorraine  
Ireps Martinique  
Ireps Mayotte  
Ireps Nord - Pas-de-Calais (Coreps-Comité régional d'éducation et de promotion de la santé)  
Ireps Occitanie  
Ireps Pays de la Loire  
Ireps Picardie  
Ireps Poitou-Charentes  
Ireps Provence - Alpes - Côte d'Azur (Cres et Codes – Comité régional d'éducation pour la santé et Comités départementaux d'éducation pour la santé)  
Ireps Réunion



## Rapprochement des régions

Suite à la réforme territoriale, le conseil d'administration de la Fnes a soutenu la création d'une commission nationale constituée d'un représentant de chaque nouvelle région, préalablement désigné par ses pairs, afin de porter une dynamique commune de rapprochement. Cette commission nationale Fnes était en charge de réaliser régulièrement un état des lieux du rapprochement des régions et, le cas échéant, d'assurer un accompagnement à la mise en place des fusions des Ireps. Ces dernières ne seront pas achevées avant le début de l'année 2018.

### Les restructurations en 2016 :

L'Ireps Basse-Normandie et l'Ireps Haute-Normandie ont créé la plateforme « Promotion Santé Normandie » le 1<sup>er</sup> mars 2016.

L'Ireps Midi-Pyrénées est devenue l'Ireps Occitanie le 13 octobre 2016.

L'Ireps Rhône-Alpes est devenue l'Ireps Auvergne – Rhône-Alpes le 29 novembre 2016.

Les processus engagés dans les autres Ireps concernées par la réforme territoriale seront finalisés en 2017 ou 2018.

En Ile-de-France, on déplore la liquidation de l'Ireps et l'affaiblissement considérable du réseau des Codes. Le Codes 93 a remporté l'appel d'offres lancé par l'ARS en vue de la mise en place d'un Pôle régional de compétences en éducation pour la santé et promotion de la santé, plateforme de ressources et de services à disposition des porteurs de projets. Cette plateforme est en cours de réalisation.

## **Dynamique spécifique avec les DOM**

Plusieurs éléments conjoncturels ont conduit à un travail particulier avec les DOM :

- une demande de Santé publique France pour réaliser un état des lieux de la situation de la promotion de la santé hors métropole ;
- la dynamique dans trois DOM autour d'un plaidoyer pour la promotion de la santé, en lien avec les Conférences régionales de la santé et de l'autonomie (CRSA) ;
- la nouvelle Stratégie de santé pour les Outre-mer ;
- le projet d'Université en santé publique concernant les Caraïbes et la Guyane.

L'état des lieux a été réalisé et remis à Santé publique France ainsi qu'à la DGS. Une réunion a été organisée en septembre avec plusieurs représentants des Ireps des DOM, le Ministère et l'Agence nationale de santé publique, afin d'envisager les suites possibles.

## **❖ Les partenariats de la Fnes**

### **Les principaux partenaires institutionnels**

La Fnes a établi des conventions ou accords-cadres avec trois institutions nationales : l'Agence nationale de santé publique « Santé publique France » (ex-Inpes), la Direction nationale de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP) ; un projet de convention avec la Commission « Santé » de la Conférence des Présidents d'Université est en cours d'écriture.

### **Convention et travaux avec Santé publique France**



En 2016 la convention comportait 4 principaux axes faisant l'objet d'une coordination nationale :

- 1. Affirmer la place de la promotion de la santé dans les politiques de santé et agir pour des modalités de reconnaissance et de financement plus sûres de ses activités**

*Des actions de plaidoyer pour la promotion de la santé* ont été mises en œuvre par les Ireps avec le soutien de la Fnes, dans plusieurs régions, en lien avec les instances de démocratie sanitaire : Midi-Pyrénées, Guadeloupe, Guyane et Martinique (6 réunions préparatoires entre avril et septembre). Ces actions, centrées sur la diffusion du concept de déterminants de la santé, ont donné lieu à la conception et à la

modélisation d'outils, de supports, de déroulés et de programmes de journées d'échanges, ainsi qu'à la réalisation d'une vidéo adaptée aux différents contextes.

**Le renforcement de la coordination nationale documentaire des Ireps** s'est traduit par :

- l'organisation de réunions de concertation entre les documentalistes référents régionaux permettant la mise en œuvre et la planification des activités prioritaires du plan de développement documentaire réalisé en 2014.
- la mutualisation des pratiques et le partage des productions documentaires par l'animation d'un espace de travail numérique collaboratif ouvert à l'ensemble des documentalistes et chargé(e)s de documentation dans les Ireps. Cette plateforme collaborative, Agora Project, est animée par les documentalistes des Ireps Lorraine et Franche-Comté, Sébastien Biard et Marie Boerlen.
- la poursuite de l'actualisation du thésaurus en éducation et promotion de la santé dans le but de définir une stratégie pour l'informatisation et une intégration en temps réel des nouveaux candidats descripteurs. Cette mise à jour se fait en lien avec celle du thésaurus en santé publique de la Banque de Données en Santé Publique (BDSP). Gaëlle Lhours (Ireps Paca) a représenté la Fnes lors de l'Assemblée générale de la BDSP qui s'est tenue le 14 décembre 2016.
- la mise en œuvre des conclusions du rapport sur les enjeux du courtage de connaissance avec le recensement des bases de données et revues scientifiques utilisées par les Ireps et le lancement de la production d'un plaidoyer soutenant le positionnement des Ireps dans le courtage de connaissance.

## 2. **Poursuivre l'accompagnement du projet de promotion de la santé d'envergure nationale en direction des professionnels de la Protection judiciaire de la jeunesse**

Plusieurs activités ont été mises en place pour développer le projet « PJJ promotrice de santé ». Elles se déclinent en quatre objectifs opérationnels :

- **la poursuite de la coordination nationale du processus**, soutenant l'appropriation de l'approche de promotion de la santé par chaque DIRPJJ et permettant la mise en œuvre d'au moins un projet global de promotion de la santé dans chacune des DIRPJJ ;
- **la conception et l'animation de trois temps d'échanges d'expériences et de mutualisation** qui se sont déroulés les 28 & 29 septembre 2015, 15 décembre 2015 et 4 & 5 avril 2016 ;
- **l'animation et l'accompagnement de 11 binômes Ireps-PJJ** soit 28 personnes (constitution de binômes ou trinômes selon les contextes des régions) impliquées directement dans le projet « PJJ promotrice de santé » ;
- **la valorisation du projet** ainsi que la communication régulière autour du processus mis en œuvre et des résultats observés. Entre mai 2015 et avril 2016, 10 articles ou brèves ont été publiés sur divers supports (revue, newsletter, site internet, site intranet). Des outils de communication (affiches, flyers, brochures) ont été créés spécialement pour valoriser le projet « PJJ promotrice de santé ».

Un partenariat a été mis en œuvre avec un laboratoire de recherche pour permettre **l'évaluation et la capitalisation du projet**. Suite à l'appel d'offre lancé en 2015, c'est la plateforme Apprendre et Agir Pour Réduire les Inégalités Sociales de Santé (AAPRISS) de l'Institut Fédératif d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires Santé Société (IFERISS) qui a été choisie pour mener à bien l'évaluation globale du projet. Le rapport complet sera finalisé au cours de l'année 2017.

Par ailleurs, la Fnes et les Ireps participent activement **à l'organisation et à l'animation des Journées Santé de la PJJ** qui se déroulent chaque année à Roubaix au mois de mars (17-18 mars 2016).

3. **La e-santé et les réseaux sociaux : expérimentation d'approches innovantes (community management) en promotion de la santé sur les territoires (3 réunions)**

Ce travail coordonné par Laetitia Vassieux et Agathe Sandon (Ireps Bourgogne) avait pour objectif d'expérimenter la faisabilité de projets de santé s'appuyant sur des démarches faisant intervenir le numérique, les réseaux sociaux et le community management, au sein d'une communauté de vie, et s'appuyant sur une approche participative (démocratie en santé), en cohérence avec le concept de la promotion de la santé (Charte d'Ottawa). Il a abouti à la rédaction d'un rapport présentant une **analyse de la littérature** fondée sur une recherche documentaire (benchmarking), une **identification des expériences existantes** et la proposition d'un **cadre pour l'expérimentation** du numérique comme activateur de la démocratie en santé et de la participation citoyenne en proximité.

4. **Développer la promotion de la santé chez les personnes en situation de handicap**

La mise en place d'un **comité technique national** associant des professionnels des Ireps et des associations et fédérations nationales du secteur médico-social a permis de poser le cadre du partage d'un langage commun entre les deux mondes professionnels, et de superviser et orienter les activités développées dans le cadre du projet.

Le **groupe de travail** composé des Ireps a permis de mener à bien les réalisations prévues en tenant compte des orientations et propositions du comité technique national.

Ce travail a conduit à plusieurs réalisations majeures :

- **un rapport d'enquête** sur les projets et démarches de promotion de la santé dans les établissements et services sociaux et médicosociaux auprès des personnes et avec elles (rédigé par l'Ireps Pays-de-la-Loire) ;
- l'organisation d'un **séminaire national** qui s'est déroulé en mars 2017 à Toulouse (portée par l'Ireps Occitanie) ;
- la réalisation d'un **document de communication** à partir des préconisations formulées dans le rapport et des travaux menés durant le séminaire.



En 2016, la Fnes a également été sollicitée par Santé publique France :

- pour rédiger des propositions en vue d'alimenter l'élaboration du **cahier des charges des Dispositifs régionaux de soutien aux politiques et aux interventions** devant succéder aux Pôles régionaux de compétence (PRC) en éducation et promotion de la santé à compter de juillet 2017 ;
- pour réaliser un état des lieux national de l'engagement des Ireps dans le programme « **Moi(s) sans tabac** ».

Enfin, une rencontre a été organisée avec Céline Deroche, responsable de la documentation à Santé publique France, afin d'envisager des pistes de collaboration associant le **réseau national documentaire**.

Ce partenariat avec l'Agence nationale de santé publique a généré de **nombreux temps de travail en commun** tout au long de l'année 2016, notamment avec le Directeur de la Prévention et de la Promotion de la santé, Didier Jourdan.

En complément de l'activité menée sur le même thème avec Santé publique France, cette convention visait principalement le développement du programme « PJJ promotrice de santé » et la réalisation des actions suivantes :

1. **Sensibilisation à la démarche de promotion de la santé**, des porteurs des politiques publiques nationales en faveur de la jeunesse, pour permettre le développement d'une culture partagée de promotion de la santé intersectorielle,
2. **Soutien aux Ireps** dans leur travail de plaidoyer en faveur de la promotion de la santé auprès des porteurs de l'ensemble des politiques publiques (y compris en dehors du champ sanitaire) dans les territoires,
3. **Contribution à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques** visant la promotion de la santé des jeunes vulnérables sur l'ensemble du territoire, et plus particulièrement au bénéfice des territoires ultra marins,
4. **Diffusion des outils et de la méthodologie de projets** en promotion de la santé auprès des acteurs professionnels travaillant au plus près des jeunes vulnérables dans le champ socio-judiciaire.

La Fnes a également participé activement au **comité de pilotage national** du programme et au comité de pilotage dédié à son **évaluation**.

## Convention avec l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP)



La Fnes a signé en 2016 un **accord-cadre** avec l'EHESP comportant quatre grands domaines de collaboration :

1. **Coopération institutionnelle**, valorisation mutuelle et organisation conjointe d'événements scientifiques et citoyens
2. **Développement de la formation** à la promotion de la santé, prévention et éducation pour la santé
3. **Participation à la documentation** en santé publique et en promotion de la santé
4. **Editions**

Cet accord-cadre s'est décliné en un **programme d'actions communes** qui incluait en 2016 :

- L'organisation d'une **conférence citoyenne**
- L'organisation d'un **séminaire national sur les Contrats locaux de santé (CLS)**, qui s'est tenu à Besançon en mars 2017
- Une **formation de formateurs** au sein des Ireps sur les données probantes et le transfert de connaissances (cf. partie « Formations »)
- La **révision des thésaurus** en éducation et promotion de la santé en lien avec la BDSP
- Des travaux en vue du **partage de produits documentaires** des Ireps
- L'adhésion de la Fnes au **réseau BDSP**
- La contribution à un **manuel pédagogique de promotion de la santé** (à paraître en 2017)

D'octobre 2014 à février 2016, la Fnes a également été partie prenante d'un programme intitulé **Inspire-ID** (Initiative en santé publique pour l'interaction entre la recherche, l'intervention et la décision) piloté par l'EHESP. Ce programme avait pour principal objectif de développer une initiative française de transfert de connaissances et de développement des compétences en santé publique :

- En rendant accessibles, intelligibles et adaptées au contexte français les données probantes et prometteuses en santé publique ;

- En développant des modalités d'accompagnement, de transfert et de collaboration graduées d'utilisation des connaissances par les acteurs et décideurs du domaine ;
- En favorisant le rapprochement de la recherche et de la pratique au bénéfice du développement de la recherche interventionnelle.

Suite à la suspension de ce programme, la Fnes a poursuivi son investissement auprès des coordinateurs et s'est notamment impliquée dans le groupe de travail mis en place par la SFSP sur l'élaboration d'une grille destinée à **recenser les actions prometteuses** en prévention et promotion de la santé.

### **Convention avec la Commission santé de la Conférence des Présidents d'Université**



Des travaux ont été engagés en 2016 en vue de la signature d'une convention avec cette commission, avec l'appui de Josette Travert (Ireps Basse-Normandie). Dans sa dernière version, en attente de validation, ce projet de convention portait sur 4 domaines de collaboration :

1. **Développement de la formation** à la promotion de la santé, la prévention et l'éducation pour la santé
2. **Coproduction de données probantes** en santé publique et en promotion de la santé, notamment par la coconstruction de projets de recherche évaluative et interventionnelle
3. **Coopération institutionnelle**, valorisation mutuelle et organisation conjointe d'événements scientifiques et citoyens
4. **Partenariat entre les Ireps et les SUMPPS**

La Fnes s'est également investie dans des projets de convention et/ou de partenariats avec :

#### **- Le Ministère de la santé**

Une rencontre a été organisée en août 2016 avec Nicolas Prisse, **Secrétariat général**.

#### **- La Direction générale de la santé (DGS)**

Plusieurs rencontres ou contacts ont été organisés en 2016 : notamment, en août 2016, une réunion présidée par Benoît Vallet à laquelle ont participé plusieurs de ses collaborateurs directs, et une rencontre avec Charles Saout sur la stratégie de santé dans les DOM. Cette dernière rencontre a été suivie d'une réunion à Santé publique France sur le même sujet, en septembre 2016 (cf. paragraphe sur la dynamique spécifique avec les DOM page 12).

#### **- La Conférence nationale de santé (CNS)**

Une rencontre s'est déroulée en août 2016 avec la Présidente de la CNS, Bernadette Devictor. Par la suite, la Fnes a été sollicitée pour rédiger une synthèse bibliographique et des recommandations en vue du développement de la littérature en santé en France, dans le cadre d'une convention avec la CNS et l'EHESP.

#### **- La Conférence des Présidents de CRSA**

La Fnes a participé à la première réunion de cette instance qui s'est tenue à Rennes en novembre 2016.

#### **- La Caisse nationale d'Assurance maladie (CNAMts)**

Une réunion a été organisée en novembre 2016 avec Saïd Oumeddour et Isabelle Vincent, de la Direction de la Prévention et de la Promotion de la santé. Cette rencontre a permis de poser les bases d'une future convention avec la Cnamts.

#### **- La Caisse nationale de la santé et de l'autonomie (CNSA)**

Une réunion organisée en juillet 2016 avec la Présidente de la CNSA, Paulette Guinchard, a permis d'identifier des interlocuteurs possibles et de poser les bases d'une collaboration.



## - *L'Action Coordonnée pour la Recherche Interventionnelle en Santé Publique (ACRISP)*

Cette action nationale est pilotée par l'Alliance nationale pour les Sciences de la Vie et de la Santé (AVIESAN) [ITMO Santé publique], l'Institut de Recherche en Santé Publique (IReSP) et l'Agence Nationale de Recherche sur le Sida (ANRS).

La Fnes a participé à plusieurs groupes de travail, sur les **aspects éthiques et réglementaires** de la recherche interventionnelle et sur les **partenariats acteurs-chercheurs**.

***Enfin, au travers de nombreuses collaborations, la Fnes est en étroite relation avec les Agences régionales de santé (ARS), notamment les Directeurs de la santé publique.***

## **Les principaux partenaires associatifs**

### ***La coalition de promotion de la santé (4 réunions en 2016)***

La Fnes forme une coalition avec plusieurs associations d'envergure nationale : **la Société française de santé publique (SFSP), Elus, santé publique et territoires (ESPT), la Plateforme nationale de ressources des Ateliers Santé Ville (ASV), l'association Aides, le Réseau français des Villes-santé de l'OMS (RFVS) et l'Union internationale de promotion et d'éducation pour la santé (UIPES)**. L'objectif de cette coalition est de permettre la reconnaissance de la promotion de la santé en tant que levier majeur d'amélioration de la santé et du bien-être par l'accroissement de la (re)connaissance par les pouvoirs publics, la société civile et les professionnels de la santé publique, de la démarche, des valeurs et de l'importance de la promotion de la santé, et par la production et le partage de ressources, d'outils et d'actions communes en faveur de la promotion de la santé.

La Fnes établit également des relations de collaboration avec des associations telles que **le Réseau Ecole et Nature (REN) ou la Fédération Française des Maisons et Pôles de Santé (FFMPS)**. La Fnes a rencontré Pierre De Haas, Président de cette Fédération, en mai 2016. L'idée est de créer un groupe d'interface « FFMPS – Fnes », puis d'aller vers le Ministère, les ARS ou les collectivités territoriales pour obtenir les soutiens financiers nécessaires au développement conjoint de programmes innovants de promotion de la santé dans les territoires.

## **Autres partenariats**

### ***Réunica/AG2R La Mondiale***

Une convention entre la Fnes, l'Ireps Franche-Comté, l'Ireps Rhône-Alpes et AG2R la Mondiale a été signée en décembre 2015. Ce partenariat visait à promouvoir et soutenir la mise en place en 2016 de cinq projets régionaux de prévention et de sensibilisation en direction de personnes âgées développés par l'Ireps Franche-Comté et l'Ireps Rhône-Alpes et coordonnés par la Fnes. Plusieurs rendez-vous ont eu lieu afin de définir les actions qui ont fait l'objet d'un co-financement, de structurer le partenariat et d'élaborer la convention. Les actions de sensibilisation proposées portent sur la santé, le bien-être dans le logement, l'environnement, la nutrition et l'estime de soi.

Deux rencontres nationales ont été organisées le 31 mai et le 23 novembre 2016 avec l'ensemble des parties prenantes. Ces rencontres ont permis de faciliter la transmission des informations utiles et de présenter et d'échanger sur l'évolution des cinq actions co-financées.

### ***Fondation CNP***

Une rencontre entre la Fnes et la Fondation CNP a eu lieu le 10 décembre 2015. Un mail a ensuite été envoyé aux directions des Ireps pour recueillir des propositions de projets

contribuant à lutter contre les inégalités sociales de santé chez les enfants et/ou les jeunes, au moyen d'approches innovantes.

Neuf propositions émanant des Ireps ont été envoyées à la Fondation CNP : Rhône-Alpes (1), Poitou-Charentes (2), Midi-Pyrénées (1), Lorraine (2), Bourgogne (1), Guyane (1), Franche-Comté (1).

Un échange téléphonique a eu lieu avec la Déléguée générale de la Fondation sur les propositions de projets transmises. A la fin du mois de mars, la Fondation CNP a indiqué qu'elle ne financerait finalement aucun de ces projets en raison de ses nouvelles orientations.

### ***IRP Auto***

Afin de développer un partenariat avec cette entreprise, la Fnes a lancé aux Ireps un appel à candidatures auquel deux d'entre elles ont répondu : Picardie et Aquitaine.

Une proposition de méthodologie d'enquête fondée sur plusieurs scénarios a été adressée à l'interlocutrice de la Fnes au sein d'IRP Auto. Suite au second rendez-vous et à des difficultés internes rencontrées par IRP Auto, ces derniers n'ont pas donné suite à la proposition formulée.

Deux rencontres avec IRP Auto ont eu lieu les 22 mars et 18 mai 2016.

### **La Fnes est représentée dans les instances nationales suivantes :**

- **Groupe de travail « Prévention » du Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie (HCAAM)**
- **Conférence nationale de santé (CNS)**
- **Bureau de la Société française de Santé publique (SFSP)**
- **Conseil scientifique de l'ITMO Santé Publique [INSERM-AVIESAN]**
- **Conseil scientifique et éthique de l'Association française pour le développement de l'éducation thérapeutique (AFDET)**
- **Comité d'experts « Santé des jeunes » de la Fondation de France**
- **Comités de rédaction de Santé Publique (revue de la Société française de santé publique) et de La Santé en Action (revue de l'Agence nationale de santé publique)**

## SECTION 3 : L'ANIMATION DU RESEAU DE LA FNES

L'animation du réseau de la Fnes est mise en œuvre au travers de plusieurs activités :

- l'organisation de réunions des directrices et directeurs des Ireps
- l'animation de groupes de travail
- le développement d'une offre de formation interne

A ces activités s'ajoute la **coordination de projets d'envergure nationale** évoqués dans d'autres parties du présent rapport.

### ❖ Réunions des directrices et directeurs des Ireps

Les directrices et directeurs des structures adhérentes de la Fnes sont invités à se réunir plusieurs fois par an dans le cadre de rencontres organisées au niveau national. La Déléguée générale et la coordinatrice des projets émettent une proposition d'ordre du jour qui est complétée par les participants. Ces réunions constituent des espaces d'échange et de concertation sur des sujets d'intérêt partagé.

**Les directeurs des Ireps se sont réunis deux fois en 2016 : le 27 janvier et le 20 septembre.**

### ❖ Groupes de travail

Les groupes de travail mis en place au niveau national n'ont pas tous la même configuration : certains résultent d'une initiative du réseau, d'autres s'inscrivent dans la convention établie avec Santé publique France (ex-Inpes). Certains sont animés par la Déléguée générale ou la coordinatrice des projets, d'autres le sont par des représentants des Ireps. Tous poursuivent cependant un même double objectif de mutualisation des compétences et de renforcement du pouvoir d'agir du réseau.

**Quatre groupes ont ainsi fonctionné durant l'année 2016. Ils sont présentés ci-après par ordre alphabétique de thématique.**

#### *Courtage de connaissance en promotion de la santé (2 réunions en 2016)*

<b>Cadre</b>
Convention Inpes
<b>Coordinateur/trice (s)</b>
Séverine Lafitte et Christine Ferron (Fnes)
<b>Objectif(s)</b>
Réaliser un document recensant les revues et bases de données scientifiques, leurs modalités d'accès et de publication ainsi que leur coût, et les contacts des principales revues scientifiques et professionnelles. Formuler des pistes pour favoriser l'accès des Ireps à ces ressources. Produire un plaidoyer soutenant le positionnement des Ireps dans le courtage de connaissances en promotion de la santé.
<b>Réalisation(s) en 2016</b>
Etablissement d'une liste des bases de données existantes Première version du document de plaidoyer

### *Environnement - Santé-environnement (2 réunions en 2016)*

<b>Cadre</b>
Fédération
<b>Coordinateur/trice (s)</b>
Lucie Pelosse (Rhône-Alpes) & Hervé Strilka (Bretagne)
<b>Objectif(s)</b>
Partager les connaissances, réflexions et perspectives de développement de la santé environnementale en collaboration avec le REN Positionner les Ireps dans le champ de la santé environnementale au regard de leurs valeurs et démarches Faciliter un rapprochement entre les Ireps et les acteurs de l'Education à l'environnement et au développement durable (EEDD)
<b>Réalisation(s) en 2016</b>
Représentation de la Fnes aux rencontres suivantes : - Groupe éditorial et Comité stratégique de la démarche de réseau en Santé environnement développée par l'Agence nationale de santé publique - Groupe de travail n°2 « Information » du PNSE 3 - Journée d'ouverture des 4èmes assises de l'EEDD

### *Offre de formation en Education thérapeutique du patient (ETP) (3 réunions en 2016)*

<b>Cadre</b>
Fédération
<b>Coordinateur/trice (s)</b>
Nathalie Ponthier (Bourgogne) & Farida Mouda (Haute-Normandie)
<b>Objectif(s)</b>
Construire trois modules de formation en e-learning mobilisables par les Ireps de manière autonome dans leurs offres de formation en Education thérapeutique du patient
<b>Réalisation(s) en 2016</b>
Lancement de l'appel à financement participatif et construction des bases du projet

### *Recherche-expertise (3 réunions en 2016)*

<b>Cadre</b>
Fédération
<b>Coordinateur/trice (s)</b>
Mohamed Boussouar (Rhône-Alpes) & Christine Ferron (Bretagne puis Fnes)
<b>Objectif(s)</b>
Engager une réflexion collective sur la recherche interventionnelle et questionner la transférabilité des interventions en promotion de la santé pour adopter un positionnement stratégique des Ireps Impliquer les Ireps dans la recherche en identifiant des modalités de travail avec des chercheurs dans un rapport collaboratif Repérer les modèles issus de la recherche les plus pertinents pour l'amélioration des pratiques professionnelles des Ireps
<b>Réalisation(s) en 2016</b>
Organisation d'une formation interne à la recherche en promotion de la santé, qui s'est tenue à Dijon en octobre 2016

## ❖ Formation interne

### Formation à la recherche en promotion de la santé

Cette formation organisée les 13 et 14 octobre 2016 dans les locaux de l'Ireps Bourgogne a rassemblé 16 participants. L'équipe des formateurs était composée des membres du groupe Recherche-Expertise de la Fnes, complétée d'Eric Le Grand, sociologue, membre de la Chaire Jeunesse de l'EHESP.

Le programme de la formation était structuré en deux volets principaux :

- **Développer la confiance des participants** en leur capacité à agir dans le champ de la recherche en promotion de la santé ;
- **De la recherche sur les problèmes à la recherche sur les solutions** : vers une définition partagée de la recherche interventionnelle en promotion de la santé.

### Cycle de formations « ISA » : Interactions entre la Science et l'Action

Une première formation de 3 jours a été proposée aux Ireps en décembre 2016 dans le cadre de ce cycle ; il s'agissait d'une **formation de formateurs au transfert de données probantes en promotion de la santé** qui visait les objectifs suivants :

- Soutenir l'efficacité, l'efficience et la pertinence des interventions en promotion de la santé ;
- Outiller les formateurs à transférer des acquis relatifs à l'analyse de la transférabilité des interventions en promotion de la santé ;
- Constituer un réseau de formateurs national au transfert d'interventions probantes.

Cette formation était assurée conjointement par la Fnes et la Chaire INCa « Prévention des cancers et transfert de connaissances » de l'EHESP, représentée par Linda Cambon et Audrey Petit. Le département Sciences Humaines et Sociales de l'EHESP y était également associé en la personne de Marion Porcherie.

# SECTION 4 : PUBLICATIONS ET COMMUNICATIONS

## ❖ 30ème anniversaire de la Charte d'Ottawa

A l'occasion de cet anniversaire, la Fnes a participé activement à plusieurs initiatives nationales ou en région, notamment :

- lors de la 13<sup>ème</sup> Université d'été francophone en santé publique de Besançon ;
- avec la publication d'un dossier spécial de la Revue Santé Publique ;
- au cours de plusieurs manifestations organisées par les IREPS à Toulouse, Lyon, Dijon et Metz.

(Cf. publications et communications au nom de la Fnes)

## ❖ Site internet et plaquette de présentation de la Fnes

L'année 2016 a été consacrée à la réflexion sur la mise en place d'une stratégie de communication globale de la Fnes. Cette stratégie s'est essentiellement traduite par la refonte du site internet de la Fnes à partir de la rédaction d'un cahier des charges qui a permis de missionner un prestataire (Icodia) pour le mettre en œuvre. Le nouveau site a été mis en ligne en 2017.

L'année 2016 a également vu la création d'une nouvelle plaquette de présentation de la Fnes, dont la mise en forme a été réalisée par l'Ireps Haute-Normandie.

## ❖ Publications au nom de la Fnes

### Revue à comité de lecture

C. Ferron, F. Baudier, A. Douiller, H. Valentini, Coordination du dossier spécial « 30 ans de la Charte d'Ottawa », Santé Publique, 2016, 28(6)

C. Ferron, F. Baudier, A. Douiller, H. Valentini, La Charte d'Ottawa, 1986-2016 : un dossier anniversaire. Santé Publique, 2016, 28(6)

C. Ferron, JP Deschamps, La Charte d'Ottawa : traduction ou trahison ? Santé Publique, 2016, 28(6)

### Revue de transfert

C. Ferron, « La démocratie participative au secours de la démocratie en santé », Horizon Pluriel, juillet 2016

C. Ferron, « Inégalités de santé : les enfants d'abord ! », Education Santé, janvier 2016, 318

## ❖ Communications au nom de la Fnes

### Communications à caractère scientifique

C. Ferron, « La Charte d'Ottawa : principes et intentions », Journées « La promotion de la santé : quel projet de société ? », Lyon, novembre 2016

F. Baudier, « Les 30 ans de la Charte d'Ottawa, un engagement pour l'avenir de la promotion de la santé ? », Journées « La promotion de la santé : quel projet de société ? », Lyon, novembre 2016 et « Journées régionales de la prévention » Dijon, 9 décembre 2016

C. Ferron, « La complémentarité des différents axes de la Charte d'Ottawa et leur opérationnalité », Journées « La promotion de la santé : quel projet de société ? », Lyon, novembre 2016

C. Ferron, « Process evaluation of population health intervention research : a complement or an alternative contribution to randomized controlled trial ? » International workshop on intervention research, Paris, novembre 2016

C. Ferron, « Vers de nouveaux métiers de l'accompagnement : l'exemple du référent handicap », Colloque « Inclure sans stigmatiser : l'emploi des personnes en situation de handicap dans la fonction publique », Saint-Denis, novembre 2016

C. Ferron, « De la Charte d'Ottawa (1986) aux enjeux d'aujourd'hui : quel chemin parcouru pour la promotion de la santé ? », Journée d'échanges régionale « 30ème anniversaire de la Charte d'Ottawa », Toulouse, juin 2016

### Communications de transfert

C. Ferron, « Les données probantes en promotion de la santé », Journée d'échanges du Pôle régional de compétences en éducation et promotion de la santé, Loos, décembre 2016

C. Ferron, « Les compétences psychosociales : une invitation à redécouvrir le quotidien avec les enfants », Journée d'étude « Développer les compétences psychosociales des élèves en milieu scolaire et périscolaire en Bretagne », Rennes, mai 2016

C. Ferron, Table ronde « La participation citoyenne en santé : du concept à la réalité », Rencontre nationale ASV et Projets territoriaux de santé 2016 – Plateforme nationale de ressources ASV « Quand les habitants se mêlent de ce qui les regarde : santé ! », Paris, mai 2016

## ❖ Outil pédagogique

C. Ferron, « Sans peur et sans reproche : une éducation à l'environnement promotrice de santé », In : OSER ! - Outil pour éduquer en Santé-environnement, coordonné par le GRAINE Languedoc-Roussillon, 2016

Auteurs : François Baudier, Christine Ferron, Séverine Lafitte  
Mise en page : Raphaële Pigeyre  
Date : 15/06/2017

Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnes)  
Maison des Sciences de l'Homme – Paris Nord  
20 Avenue George Sand  
93210 Saint-Denis  
01.42.43.77.23

